

Caractéristiques interactionnelles de la soutenance: Cas de quelques thèses de doctorat en français de l'Université de Bejaia

Interactional Characteristics of the Defense: Case of Some PHD Theses in French from the University of Bejaia

Dr. Siham Hocini*

Département de français/ Université de Tizi-Ouzou (Algérie)
siham.hocini@ummto.dz

Date de réception: 10/06/2021

Date d'acceptation : 29/08/2021

date de publication : 31/08/2021

Résumé

Contrairement aux autres types d'échanges communicatifs, la soutenance n'a pas bénéficié de définition spécialisée dans le domaine de l'analyse des interactions verbales. D'où la nécessité de ce travail qui consiste à mettre en lumière les traits distinctifs de ce type d'interaction. Nous pouvons avancer, à l'examen du corpus, que la soutenance est une interaction spécialisée et institutionnalisée, plus conflictuelle que consensuelle, impliquant un cadre interactif asymétrique et des règles explicites quant à son organisation.

Mots-clés : Soutenance, interaction verbale, conversation, propriétés interactionnelles, définition.

Abstract

Unlike other types of communicative exchanges, the viva voce has not benefited from any specialized definition in the field of the analysis of verbal interactions. Hence the need for this work, which consists in highlighting the distinctive features of this type of interaction. After examining the corpus, we can suggest that the defense is a specialized and institutionalized interaction, more conflictual than consensual, involving an asymmetric interactive framework and explicit rules for its organization.

Keywords.: Discussion, verbal interaction, conversation, interactional properties, definition.

*Auteur correspondant

I- Introduction:

Le mot « soutenance » désigne, selon le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)*, l'« action de présenter un travail intellectuel en vue de l'obtention d'un titre devant un jury chargé d'en sanctionner la valeur et compétent pour décerner le titre ». Kerbrat-Orecchioni (2005 : 213) considère la soutenance comme un type d'interaction verbale. Cependant, à la différence des autres types d'interactions, tels que le débat, la discussion, l'entretien, l'interview, la conversation, etc.¹, aucune définition mettant en exergue les propriétés interactionnelles de la soutenance n'a été proposée à ce jour. D'où l'intérêt de ce travail qui tentera d'en proposer une.

Pour ce faire, nous nous basons sur quelques soutenances de thèses de doctorat en langue et littérature françaises qui se sont déroulées à l'université Abderrahmane Mira de Bejaia (présentées *infra*). En effet, ces soutenances conduites en français répondent aux exigences de cette recherche qui s'inscrit dans le domaine des études sur la langue française telle qu'elle est produite dans le contexte algérien. En outre, elles sont accessibles au chercheur, du point de vue méthodologique, déontologique et juridique, étant donné qu'elles sont largement diffusées (sur le site *Web TV* de cette université²).

L'objectif de ce travail, qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse des interactions verbales, est donc de mettre en lumière les caractéristiques de ce type d'interaction et de combler ainsi les lacunes ressenties dans ce champ de recherche. Par ailleurs, outre cet intérêt scientifique, cette étude a un intérêt didactique dans la mesure où elle permettrait aux doctorants, en leur éclairant les aspects constitutifs de ce type d'interaction, de se préparer à la soutenance de leurs thèses, une étape cruciale où seront couronnés leurs efforts.

Ainsi, tout au long de ce travail, nous tenterons de répondre à la question de recherche suivante : « comment se définit le type d'interaction verbale que constitue la soutenance ? » ; autrement dit, « quels sont ses traits distinctifs ? ». La soutenance se produit dans un cadre institutionnalisé. Ainsi, nous nous attendrions à ce qu'elle constitue un type d'interaction verbale formalisé.

II- Quelques éléments méthodologiques

Notre corpus est construit à partir de la transcription de cinq soutenances de thèses de doctorat en français qui se sont déroulées entre 2014 et 2016 à l'université de Bejaia. La première soutenance (2014) s'inscrit en littérature ; la deuxième (2014), la quatrième (2015) et la cinquième (2016) en didactique et la troisième (2015) en sciences du langage. Nous avons choisi de ne pas préciser les titres de ces thèses et les dates exactes de leurs soutenances par souci de préservation de l'anonymat des participants. Notre choix s'est porté sur ces soutenances, puisque leurs enregistrements sont complets, contrairement à ceux d'autres soutenances qui manquent de quelques séquences.

Les soutenances en question comportent cinq à six participants présents. Certains membres de jury sont absents et leurs rapports sont lus par le président de jury. L'analyse des interactions verbales ne prend en compte que les productions orales des participants, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas tenu compte des discours des membres absents. Le tableau suivant montre le nombre de participants à chacune de ces soutenances ainsi que leurs rôles interactionnels et leurs identifiants dans le corpus.

Tableau (1) : Les participants aux soutenances composant le corpus

Soutenance	S. 1	S. 2	S. 3	S. 4	S. 5

Participant	2014	2014	2015	2015	2016
1. Président	MK ³	AK ⁴	TM ⁵	MB	TM
2. Rapporteur (Le co-rapporteur est absent)	FB ⁶	MK	SR ⁷	NB ⁸	AA ⁹
3. Examineur 01	NH ¹⁰	BN ¹¹	MB ¹²	SA	DT ¹³
4. Examineur 02	DM ¹⁴	SA ¹⁵	NS ¹⁶	NS	GM ¹⁷
5. Examineur 03	SD ¹⁸	Absent	Absent	MA ¹⁹	SL ²⁰
6. Candidat	MB ²¹	LD ²²	LB ²³	YB ²⁴	NT ²⁵

Il est à préciser qu'hormis la soutenance 5 (S. 5) qui a eu lieu à l'auditorium du pôle *Aboudaou* de l'université de Bejaia, ces soutenances se sont déroulées à l'auditorium du pôle *Targa Ouzemour* de la même université.

Nous avons téléchargé, du site *Web TV*, les enregistrements des soutenances susmentionnées en recourant à l'extension *Grab Any Media* du navigateur *Opera*, et nous les avons transcrits en nous basant sur la convention ICOR²⁶. Pour répondre à notre questionnement de départ, nous adoptons une analyse qualitative qui repose sur la description des faits saillants et récurrents du corpus et ce, en nous appuyant sur les traits distinctifs de l'interaction verbale mis au clair par Vion (2000) (présentés *infra*). De plus, à l'instar de cet auteur qui, pour décrire un type particulier d'interaction, le compare à la conversation ordinaire (familiale, à bâtons rompus), nous définissons la soutenance tout en la rapprochant de la conversation dont les traits définitoires sont déjà soulignés par Traverso (2007). En effet, selon Kerbrat-Orecchioni (1998 : 115), la conversation constitue dans l'ensemble des interactions verbales la catégorie la plus représentative et prototypique. Par ailleurs, elle représente, selon Sacks (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 127), « la forme basique de toute interaction, dont dérivent par transformation toutes les autres formes ».

III- Socle théorique: les traits distinctifs de l'interaction verbale

Pour définir un type donné d'interaction verbale, Vion (2000 : 124-129) fixe un certain nombre de critères, à savoir la finalité de l'interaction, son degré de formalité et de conflictualité ainsi que sa nature symétrique vs dissymétrique.

III.1. Le degré de formalité de l'interaction

Pour Vion (2000 : 128), les interactions se localisent quelque part sur un axe graduel de formalité allant des interactions les plus formelles aux plus informelles. L'interaction informelle, comme la conversation, se caractérise par la spontanéité ; tandis que l'interaction formelle, comme le débat, obéit à des règles strictes et s'inscrit dans un cadre institutionnalisé.

III.2. La finalité de l'interaction

Il est question ici de l'objectif de l'interaction qui désigne, selon Traverso (2007 : 19), « la raison pour laquelle les individus sont réunis ». Vion (2000 : 127) distingue ainsi des interactions à finalité interne, comme la conversation, qui n'a d'autre fin que d'établir ou de maintenir des liens sociaux entre les interlocuteurs²⁷ ; des interactions à finalité externe dont l'enjeu s'exprime en termes de gains ou de pertes (actionnels, symboliques ou épistémiques), comme la consultation médicale, le débat, l'interview, etc.

III.3. La nature « symétrique » vs « dissymétrique » de l'interaction

Vion (2000 : 124) distingue les interactions dissymétriques où « l'un des partenaires occupe une position haute, et l'autre la position basse », comme la communication exolingue ; des

interactions symétriques qui se caractérisent par l'égalité des positions des participants, comme la conversation.

III.4. Le degré de conflictualité de l'interaction

Selon Vion (2000 : 125-126), une interaction verbale peut être à dominante consensuelle ou conflictuelle. La première correspond aux interactions où prévalent accord et consensus, comme la conversation ; la seconde, quant à elle, ne renvoie pas nécessairement à la dispute, mais à toute interaction où les divergences de points de vue sont de mise, comme le débat.

IV- Les propriétés interactionnelles de la soutenance

IV.1. Une interaction verbale à caractère formel

L'analyse du corpus montre que, contrairement à la conversation à bâtons rompus, la soutenance est un type d'interaction à caractère formel. Selon Vion (2000 : 128), « le caractère plus ou moins formalisé de l'échange fonctionne un peu comme la résultante de plusieurs critères », à savoir les rituels d'ouverture et de clôture, le contrat de parole, les règles de circulation de la parole, les participants, le registre de langue, etc. Dans la soutenance, ces éléments sont planifiés d'entrée et produits explicitement suivant des règles précises.

IV.1.1. Les rituels d'ouverture et de clôture

Pour Traverso (2007 : 32), « l'ouverture correspond à la mise en contact des participants. Elle comprend "matériellement" les salutations, obligatoires dans la majorité des cas ». Quant à la clôture, elle renvoie, selon l'auteur, à la dernière séquence de l'interaction où les interactants s'entendent pour mettre fin à leur échange et se séparer. Les séquences d'ouverture et de clôture des soutenances

composant notre corpus se distinguent par leur aspect académique et cérémonieux et respectent un protocole bien précis qui colore ce type d'interaction d'un caractère formel.

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

001 MK mademoiselle MB bonjour/
002 MB bonjour/
003 MK nous sommes réunis
aujourd'hui : [...] pour
examiner la thèse de
doctorat/ [...] intitulée
[...] le jury est
constitué de [...] nous
allons procéder de la
manière suivante/ [...] voilà/ (.) alors/
mademoiselle MB/ vous
avez la parole pour
vingt minutes/

Exemple 2 « Soutenance 3 : 2015 »

001 TM [...] nous sommes heureux
d'accueillir (.) euh nos
invités: je remercie SR
d'être là:/ (.) et: je
remercie aussi les
autres collègues qui
sont là/

Ces exemples montrent que, si la séquence d'ouverture de la conversation se caractérise par sa « spontanéité »²⁸ (Traverso, 2007 : 05), celle de la soutenance se déroule selon un protocole bien précis. En effet, comme le montre l'exemple 1, dans la séquence d'ouverture, la présidente MK salue d'abord la candidate MB « mademoiselle MB bonjour/bonjour », annonce l'ordre du jour « nous sommes réunis aujourd'hui [...] pour examiner la thèse de doctorat [...] », présente le jury « le jury est constitué de [...] », montre la manière dont se déroulera la séance « nous allons procéder de la manière suivante [...] » et donne enfin la parole à la candidate « vous avez la parole pour vingt minutes ». De plus, comme l'illustre l'exemple 2, nous avons constaté dans certaines soutenances que le président (ici TM) ouvre la séance en

remerciant aussi les membres de jury pour leur présence et en souhaitant la bienvenue aux membres invités (SR dans cet exemple).

Exemple 3 « Soutenance 2 : 2014 »

046 AK alors je vous remercie madame LD/ (.) euh pour (.) cette soutenance (.) qui nous a passionnés/ [...] je remercie aussi mes collègues/ (.) d'avoir apporté euh::: des remarques constructives par rapport à ce- à ce: travail/ intéressant/ (.) mais qui est perfectible/ (.) c'est-à-dire qu'il faut encore/ (.) corriger les coquilles::: [...] donc nous on va se retirer pour délibérer et à:: tout à l'heure/

Exemple 4 « Soutenance 3 : 2015 »

040 TM très bien/ (.) nous levons la séance et nous allons délibérer

Ces exemples montrent que la séquence de clôture dans la soutenance est affectée. Dans l'exemple 3, la présidente AK remercie la candidate LD « **je vous remercie madame LD** », ainsi que les membres de jury pour les remarques qu'ils ont apportées « **je remercie aussi mes collègues** », recommande à la candidate d'en tenir compte « **il faut encore corriger les coquilles** », produit des compliments à l'égard de la candidate « **cette soutenance qui nous a passionnés** », « **ce travail intéressant** » et à l'égard des membres de jury « **remarques constructives** » et annonce enfin, explicitement, l'intention du jury de se retirer pour délibérer « **on va se retirer pour délibérer** ». De plus, l'exemple 4 montre que, contrairement à la clôture de la conversation ordinaire qui est implicite (Traverso, 2007 : 05), celle de la soutenance est explicite

« **nous levons la séance** ». Par ailleurs, si cette séquence marque la fin de la séance, elle n'implique pas la séparation des interactants comme c'est le cas dans les conversations familiales. Les membres de jury reviennent après délibération pour annoncer les résultats « **et à tout à l'heure !** ».

IV.1.2. Un contrat de parole fermé et académique

Le contrat de parole signifie la nature des contenus attendus dans une interaction. Dans les soutenances composant notre corpus, ce contrat est fermé. Ces soutenances ont pour spécificité de porter sur un sujet précis, défini et verbalisé à l'avance : la thèse du candidat. De plus, ce sujet ne doit pas prêter à « dérive » et les participants doivent être brefs et concis.

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

003 MK nous sommes réunis aujourd'hui: [...] pour examiner la thèse de doctorat/ (.) en français (.) filière scien- euh sciences des textes littéraires que vous présentez/ (.) intitulée [...]

Cet exemple montre que le sujet abordé dans la soutenance est précis et ce, contrairement à la conversation à bâtons rompus où sont abordés, en nombre indéfini, des sujets improvisés (un contrat de parole ouvert). Il est verbalisé par la présidente MK dès l'ouverture de la séance « **nous sommes réunis aujourd'hui [...]** pour examiner la thèse de doctorat [...] ».

Exemple 2 « Soutenance 2 : 2014 »

019 AK madame LD/ allez vers l'essentiel/ [...] allez au cœur du travail

Exemple 3 « Soutenance 2 : 2014 »

026 AK madame LD/ (.)
regroupez/ [...] soyez
brève dans vos:: votre
 intervention

NH/ (.) ensuite aux deux
 examinatrices (.) et
enfin moi je (.)
 terminerai sur mon
 propre rapport

Dans ces deux exemples, la présidente AK demande à la candidate LD, en 019, d'aller « vers l'essentiel », « au cœur du travail »; et en 026, de « regrouper » et d'être « brève ». Ces deux interventions de la présidente montrent que le contrat de parole dans la soutenance est fermé : les participants ne peuvent pas sortir du sujet principal de la séance et entrer dans les détails.

IV.1.3. Une alternance explicite et prédéterminée des tours de parole

L'interaction verbale apparaît comme une alternance des tours de parole. Le tour de parole est défini comme la « contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 159). L'analyse du corpus montre que dans la soutenance, l'alternance des tours de parole s'effectue selon un schéma prédéfini et se gère explicitement par le président de la séance ; et ce, contrairement à la conversation ordinaire où elle se gère spontanément et implicitement par l'ensemble des interactants et se détermine dans le feu de l'action (Traverso, 2007 : 05).

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

003 MK nous allons procéder de
la manière suivante/ (.)
nous allons d'abord/ (.)
 vous écouter exposer
 votre travail/ (.)
 particulièrement votre
 problématique/ (.) votre
 démarche/ et les
 résultats auxquels (.)
 vous êtes parvenue/ (.)
puis/ (.) nous donnerons
 la parole (.) à (.)
 madame le professeur FB/
 (.) qui donc a dirigé ce
 travail/ (.) puis (.) je
 donnerai la parole à
 monsieur le professeur

Exemple 2 « Soutenance 1 : 2014 »

012 MK merci beaucoup euh
madame euh SD/ (.) euh
je vais donc donner la
parole maintenant/ à:::
madame DM/ (.) qui va
 nous dire ce qu'elle a
 pensé de ce travail/

L'exemple 1 montre que la manière dont s'alternent les tours de parole dans la soutenance est fixée explicitement par le président (MK dans ce cas) dès l'ouverture de la séance « nous allons procéder de la manière suivante ». L'exemple 2 montre que cette alternance est explicite et assurée par la présidente de la séance MK : elle remercie l'examinatrice SD de son intervention et passe la parole à une autre examinatrice (DM) « merci beaucoup madame SD, je vais donc donner la parole maintenant à madame DM ». Les interventions des interactants s'effectuent donc selon un schéma préétabli : elles ne sont pas instantanées comme dans la conversation. Les participants intervenant en dehors de ce schéma, demandent d'abord la permission du président de jury, comme le montrent les exemples suivants :

Exemple 3 « Soutenance 4 : 2015 »

047 NB monsieur le président/
est-ce que je peux
intervenir/

Exemple 4 « Soutenance 2 : 2014 »

040 MK je peux- je peux
intervenir/ (.) si vous
permettez euh chère
collègue euh que
j'intervienne/ [...]

À la différence de la conversation familière où les interactants interagissent de manière décontractée et prennent la parole sans demander la permission de

leurs interlocuteurs, dans la soutenance, ils doivent respecter un système d'alternance des tours clair et précis. C'est ce qui donne à la soutenance une allure plus disciplinée que la conversation ordinaire : réduction des chevauchements de parole et des interruptions.

IV.1.4. Le temps de parole des intervenants est préfixé et limité

Les participants sont tenus de respecter le système d'alternance des tours de parole en vigueur dans ce type d'interaction verbale, mais aussi le temps de parole qui leur est imparti, comme nous pouvons le comprendre à partir des exemples ci-dessous :

Exemple 1 « Soutenance 5 : 2016 »

001 TM [...] je donne (.) maintenant la parole/ (.) à la candidate/ (.) qui va nous présenter (.) en:: (.) une vingtaine de minutes/ (.) son (.) travail de recherche

Exemple 2 « Soutenance 2 : 2014 »

046 AK moi j'aurais voulu encore euh débattre mais là on a pris trop de temps::

Exemple 3 « Soutenance 5 : 2016 »

031 TM je vais:: maintenant donner la parole (.) à::: à notre collègue de batna/ le professeur (.) GM/ (.) et::: je rappelle que nous avons:: nous devons intervenir euh dans:: à peu près:: (.) en vingt minutes/ (.) et::: (.) j'ai laissé madame DT s'éta- s'étaler un petit peu:: et nous la remercions de son intervention tout de même

L'exemple 1 montre que le temps de parole imparti à la candidate pour présenter son travail est fixé dès le début de la séance (en 001) et limité à « **une vingtaine de minutes** ». Les exemples 2 et 3 montrent que, dans ce type d'interaction, même les membres de jury sont limités par le temps. En effet, dans l'exemple 2, la présidente AK énonce en 046 qu'elle aurait « **voulu encore débattre** », mais « **on a pris trop de temps** » ; dans l'exemple 3, tout en précisant à l'examinateur GM que le temps de parole est limité à « **vingt minutes** », la présidente TM fait un reproche indirect à l'examinatrice DT d'avoir dépassé ce temps « **et j'ai laissé madame DT s'étaler un petit peu** ».

IV.1.5. Les participants

Traverso (2007 : 18) affirme qu'« au cours des rencontres, les interactants assument des rôles *interactionnels* ». Les participants à la soutenance assument des rôles interactionnels bien définis et préfixés : le président de jury, le rapporteur (ou le directeur de recherche), les examinateurs et le candidat.

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

003 MK le jury est constitué de (.) madame le professeur FB qui a (.) dirigé cette thèse (.) euh monsieur:: le professeur NH de l'université de djelfa examinateur (.) mesdames/ (.) le docteur DM/ (.) maître de conférences habilité: de l'université de annaba examinatrice/ [...] le docteur SD de l'université de chlef maître de conférences habilité/ (.) et moi-même/ qui préside ce jury:/ (.) aujourd'hui/ euh le professeur MK de l'université de blida/

Cet exemple montre que les rôles des participants sont prédéterminés. Ceux-ci ne peuvent assumer aucun rôle en dehors de celui qui leur a été attribué. De plus, la présidente de jury MK présente les rôles des participants tout en mettant en avant leurs titres et grades respectifs « **professeur, docteur maître de conférences habilité** ». Le nombre des participants est également préfixé (entre 5 à 6 participants, voire 07 si nous comptons les membres de jury absents) et aucun autre participant ne peut se joindre à eux. En effet, les rôles, les grades ainsi que le nombre des membres de jury sont autant de caractéristiques qui sont fixées non seulement dès le début de la séance, mais dès la programmation de la soutenance.

IV.1.6. La désignation des interlocuteurs

L'analyse du corpus montre que dans ce contexte, la désignation des interlocuteurs est soumise à des contraintes. Les participants à la soutenance ne désignent pas leurs interlocuteurs et ne s'adressent pas à eux spontanément, par leurs prénoms, comme c'est le cas dans les conversations ordinaires (Traverso, 2007 : 6), mais ils le font par leurs noms patronymiques précédés de leurs titres de civilité « madame », « monsieur », « professeur », « docteur », etc.

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

- 003 MK le jury est constitué de
[...] le docteur DM/ (.)
maître de conférences
habilité: de
l'université de annaba
examinatrice/ (.) le
docteur [
004 FB [(en
chuchotant)) professeur/
005 MK [...] nous allons procéder
[
006 FB [(inaud.) il faut
rectifier elle est
professeur/

007 MK elle est professeur/ (.)
ah/ il faut que je
rectifie/ (.) bien/
alors euh:: euh je
rectifie/ (.) madame le
professeur DM

Dans cet exemple, la présidente de la séance MK désigne les membres de jury par leurs titres de civilité « madame », « docteur », « professeur ». Cet exemple montre que l'utilisation des titres de civilité respecte des règles strictes dans ce contexte : en 004 et 006 FB interrompt la présidente de jury MK pour lui demander de corriger le titre de civilité académique de DM (« professeur » au lieu de « docteur ») « **il faut rectifier, elle est professeur** ». Ce que la présidente rectifie explicitement sur le coup « **il faut que je rectifie** », « **je rectifie : madame le professeur DM** ».

IV.1.7. Le registre de langue

L'analyse du corpus montre que, dans le contexte des soutenances, les participants ne sont pas libres quant au registre de langue qu'ils utilisent. En effet, contrairement aux conversations ordinaires, le registre familier n'est pas le bienvenu dans cette situation.

Exemple 1 « Soutenance 5 : 2016 »

034 GM or/ (.) on voit:: se
trimballer excusez-moi
du mot euh n'est-ce pas/
des dictionnaires un peu
partout du début jusqu'à
la fin:::

Dans cet exemple, l'examineur GM s'excuse d'avoir produit un mot appartenant au langage familier « **se trimballer** » : « **excusez-moi du mot** ». Selon Kerbrat-Orecchioni (1994 : 156), « qui s'excuse s'accuse ». Cela signifie que GM s'excuse d'avoir enfreint un principe de la soutenance. Le registre familier n'a donc pas sa place dans ce contexte.

Les exemples analysés *supra* montrent que la soutenance est un type d'interaction verbale qui se déroule selon

des règles précises. Le respect de ces règles, qui font la formalité de la soutenance, est contrôlé par le président de jury : c'est lui qui confère donc à la soutenance son caractère formel. Si la conversation se caractérise par la « polygestion », la soutenance se définit par sa « monogestion » (selon la terminologie de Vion (2000 : 130)).

IV.2. Une interaction verbale à finalité « externe »

L'examen du corpus révèle que la soutenance a pour spécificité d'avoir un enjeu. En effet, à la différence de la conversation ordinaire dont le caractère est gratuit, donc dont la finalité est « interne » (Traverso, 2007 : 05), la soutenance a un but précis et avoué, comme nous le fait constater l'exemple suivant :

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

003 MK nous sommes réunis
aujourd'hui : [...] pour
examiner la thèse de
doctorat/ (.) en
français [...]

Cet exemple montre que l'objectif de la soutenance dépasse celui de tisser ou d'entretenir des liens sociaux, comme c'est le cas dans la conversation familière. Il est question, en effet, d'évaluer le travail du candidat : les membres de jury sont invités pour souligner les points positifs et négatifs de ce travail. De cet objectif en découle un autre : permettre à l'étudiant de perfectionner son travail, comme nous pouvons le lire dans les exemples ci-dessous :

Exemple 2 « Soutenance 4 : 2015 »

042 YB la soutenance est un
moment/ (.) qui vise (.)
ce perfectionnement/

Exemple 3 « Soutenance 2 : 2014 »

001 BN [...] c'est pas des::
reproches que je ne
ferai/ (.) c'est
vraiment des conseils/
des::remarques/ qui::
vous permettront un
petit peu (.) d'évoluer

Ce type d'interaction verbale permet donc l'apprentissage. De plus, les membres de jury fournissent un ensemble de savoir qui ne fait pas uniquement bénéficier le candidat, mais aussi l'assistance, notamment les doctorants qui pourront éviter les remarques faites à celui-ci. La soutenance est donc un type d'interaction verbale à finalité didactique. Par ailleurs, outre cet objectif verbalisé, le candidat vise, comme nous l'avons vu dans l'introduction (selon le *CNRTL*), l'obtention d'un diplôme.

IV.3. Une interaction verbale « dissymétrique »

Nous avons vu *supra* que, sur le plan de la gestion de l'interaction que constitue la soutenance, c'est le président de jury qui détermine la durée et l'ordre des interventions, décide du déroulement de l'interaction, prend la plupart des initiatives, etc., comme nous pouvons le lire dans ce qui suit :

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

014 MK je pense qu'on va
laisser les:: la parole
à la candidate à la fin/
quand j'aurai terminé
mon rapport/ moi-même/

015 FB c'est vous qui décidez

016 MK alors c'est moi qui
décide/ donc je me donne
la parole ((rire))

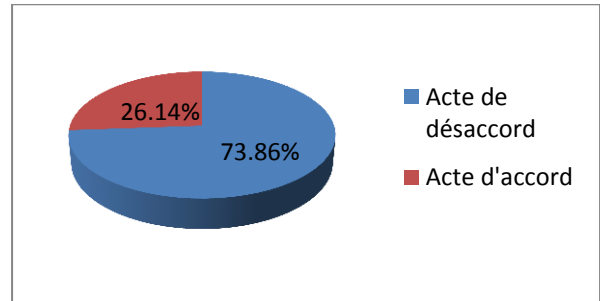
Cet exemple montre que c'est la présidente de jury MK qui règne en principe en maître absolu dans ce contexte : c'est elle qui « décide ». Ce statut participatif lui procure ainsi une position interactionnelle dominante par rapport aux autres participants.

Par ailleurs, comme dans toute interaction didactique (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 125), les participants à la soutenance occupent deux rôles pragmatiques²⁹ distincts, à savoir celui de l'enseignant, qui correspond à l'instance des membres de jury, et de l'apprenant que représente le candidat. Les membres de jury participent à la soutenance en vertu de leur qualité d'experts dans le domaine dans lequel le candidat inscrit son travail. Cela dénote qu'ils y disposent de plus de savoirs et de compétences que lui : c'est ainsi que se fonde une relation de dominance entre l'instance des membres de jury et le candidat.

Ces relations de dominance qui s'établissent entre les participants sont prédéfinies en termes de places institutionnelles. Elles font de la soutenance un cadre interactif asymétrique. Nous pouvons ainsi dire qu'à la différence de la conversation où les interactants occupent des positions interactionnelles égalitaires (Traverso, 2007 : 6), la soutenance est une interaction verbale dissymétrique.

IV.4. Une interaction à caractère conflictuel ou consensuel ?

Pour savoir dans quelle catégorie d'interaction se range la soutenance, il faut savoir quel acte domine dans ce contexte : accord ou désaccord ? Pour cela, nous avons procédé à une analyse quantitative des actes en question. Pour faire ressortir ces actes du corpus, nous nous sommes appuyées sur la description de l'expression des actes de langage de Kerbrat-Orecchioni (2009) et sur celle du désaccord de Hocini et Bedjaoui (2018). Le schéma suivant illustre les pourcentages des accords et désaccords produits dans les soutenances analysées :



Ce schéma montre que c'est le désaccord qui prime dans ce contexte avec un pourcentage de 73.86% contre 26.14% d'accord. Les interventions des participants foisonnent de désaccords et leurs accords sont majoritairement partiels dans la mesure où ils sont produits pour adoucir les désaccords (Hocini, 2020 : 209). Il est important de noter que tous ces désaccords ne sont pas produits explicitement, d'autres sont véhiculés par les expressions d'autres actes de langage (Hocini et Bedjaoui, 2018 : 147). Dans ce qui suit, nous essayons de montrer où se situent exactement ces désaccords dans le corpus.

Les interventions des membres de jury regorgent de critiques et de corrections. D'ailleurs, ils sont invités aux soutenances pour permettre au candidat de perfectionner son travail (comme nous l'avons montré *supra*). Si nous nous référons à Moeschler (1982 : 95), selon qui le désaccord est une composante de la rectification, et à Hocini et Bedjaoui (2018 : 148) qui montrent que la critique véhicule le désaccord, nous pouvons comprendre que chaque critique, chaque correction énoncée par un membre de jury cache un désaccord. De plus, après les interventions des membres de jury, le candidat pourra défendre son travail et réagir à leurs questions, comme le montrent les exemples suivant :

Figure (1) : Accords et désaccords dans le corpus

016 MK [...] on va:: vous donner la parole [...] soit:: réagir/ soit: répondre/ soit::

Exemple 2 « Soutenance 2 : 2014 »

044 AK merci madame LD/ vous vous êtes euh bien défendue/ c'est bien/

Dans l'exemple 1, la présidente MK donne la parole à la candidate MB pour répondre aux questions et réagir aux remarques. C'est l'exemple 2 qui montre plus précisément le genre de réactions que le candidat produit dans ce contexte « **vous vous êtes bien défendue** ». En effet, l'une des manières de « se défendre » consiste à exprimer des désaccords.

Aussi, ces désaccords se produisent entre les membres de jury, notamment entre le directeur de recherche et les autres membres. En effet, il est du ressort de celui-ci de défendre le travail du candidat.

Exemple 3 « Soutenance 3 : 2015 »

026 MB [...] moi j'ai des réerves/ à émettre concernant cette euh sociolinguistique [...] on ne peut pas parler de sociolinguistique urbaine/ [...]

038 SR je voudrais (.) juste euh préciser (.) euh que:: la sociolinguistique (.) urbaine/ [...] c'est une approche/ [...] comme on a eu l'approche variationniste/ (.) comme on a eu l'approche interactionnelle/ (.) donc/ (.) on a:: maintenant/ [...] la sociolinguistique urbaine [...]

Dans cet exemple, la directrice de recherche SR exprime en 038 un désaccord qui porte sur l'assertion de l'examinateur MB qui remet en question en 026 la légitimité de la

sociolinguistique urbaine « **j'ai des réserves à émettre concernant cette sociolinguistique** ». Ce désaccord est exprimé par le procédé de la contradiction positive (Hocini et Bedjaoui, 2018 : 143) : « **c'est une approche** », « **on a maintenant la sociolinguistique urbaine** ».

Par ailleurs, l'analyse du corpus nous a permis de constater que la soutenance est une séance où sont privilégiés les débats. Par exemple, certaines séquences, comme celles où le candidat réagit aux remarques des membres de jury, sont appelées « débats ».

Exemple 4 « Soutenance 3 : 2015 »

026 MB je vais relever un certain nombre de remarques/ (.) donc à vous: après de: de voir/ et:: de répondre lors du débat:: [...]

La soutenance est donc un moment propice aux débats « **de répondre lors du débat** ». Or, pour Kerbrat-Orecchioni (2017 : 218), dans le débat, le désaccord est « la loi du genre ». À l'issue de ces analyses et vu la dominance de l'acte de désaccord sur l'acte d'accord dans ce contexte, nous pouvons dire que la soutenance est une interaction verbale plus conflictuelle que consensuelle.

V- Conclusion

Au terme de cette recherche, nous pouvons définir la soutenance comme une interaction verbale formalisée qui se déroule dans un cadre institutionnel public. En effet, ses composantes, telles que le thème traité, la durée et l'ordre des tours de parole, le nombre, le statut et le rôle interactionnel des participants, etc., sont organisées à priori et sont gérées explicitement. De plus, la soutenance comporte un président chargé de veiller à son bon déroulement, accentuant ainsi son aspect formel.

Ce type d'échange se caractérise par une finalité externe supérieure au simple entretien des relations interpersonnelles, puisqu'il est question d'atteindre un but bien précis : évaluer la thèse du candidat pour qu'il obtienne son diplôme. Aussi, la soutenance revêt un caractère dissymétrique : le rapport de place qui s'établit entre les participants est inégalitaire. Par ailleurs, elle est plus conflictuelle que consensuelle en ce sens qu'elle suppose la divergence d'opinions entre les participants. Elle est caractérisée par la prévalence du désaccord sur l'accord entre les interlocuteurs.

Si nous avons proposé dans ce travail une définition de la soutenance telle qu'elle se déroule dans le contexte algérien, nous souhaitons, dans des recherches ultérieures, la comparer à celles qui se produisent dans d'autres pays, la France par exemple, pour comprendre ce qui la distingue de celles-ci.

Notes

¹ Voir Kerbrat-Orecchioni (1998) et Vion (2000) pour la définition de ces types d'interactions verbales.

² <http://webtv.univ-bejaia.dz>

³ MK : professeur de l'université de Blida.

⁴ AK : professeur de l'ENS de Bouzaréah.

⁵ TM : professeur de l'université de Bejaia.

⁶ FB : professeur de l'université de Bejaia.

⁷ SR : professeur de l'université d'Alger 2.

⁸ NB : professeur de l'ENS de Bouzaréah.

⁹ AA : professeur de l'université de Bejaia.

¹⁰ NH : professeur de l'université de Djelfa.

¹¹ BN : professeur de l'ENS de Bouzaréah.

¹² MB : maître de conférences habilité de l'université de Bejaia.

¹³ DT : professeur de l'université d'Annaba.

¹⁴ DM : professeur de l'université d'Annaba.

¹⁵ SA : professeur de l'université d'Alger 2.

¹⁶ NS : maître de conférences habilité de l'université de Bejaia.

¹⁷ GM : professeur de l'université de Batna.

¹⁸ SD : maître de conférences habilité de l'université de Chlef.

¹⁹ MA : maître de conférences habilité de l'université de Bejaia.

²⁰ SL : maître de conférences habilité de l'université de Bejaia.

²¹ MB : Doctorante inscrite en sciences des textes littéraires.

²² LD : Doctorante inscrite en didactique.

²³ LB : Doctorante inscrite en sciences du langage.

²⁴ YB : Doctorant inscrit en didactique.

²⁵ NT : Doctorante inscrite en didactique.

²⁶ *Interaction CORpus* du laboratoire ICAR de l'université de Lyon (voir annexes).

²⁷ Pour Kerbrat-Orecchioni (1998 : 127), « converser, c'est "parler pour parler" ».

²⁸ Contrairement à la conversation, l'ouverture de la soutenance ne comporte pas de salutations complémentaires qui concernent par exemple l'état de santé des interlocuteurs, etc.

²⁹ La notion du « rôle pragmatique » désigne « les tâches qui sont dévolues aux différents participants » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 125).

Références

1 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) [<https://www.cnrtl.fr/definition/soutenan> [ce](https://www.cnrtl.fr/definition/soutenan)] (Consulté le 05 mai 2021).

2 HOCINI S. et BEDJAOUI W. (2018). « L'expression du désaccord dans le débat télévisé algérien : cas de l'émission "Controverse" », *Traduction & Langues*, n°17, pp. 138-156. [<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/59447>]. Consulté le (30 mars 2021).

3 HOCINI S. (2020). *Analyse des interactions verbales de deux émissions télévisées algériennes : "Controverse" et "Place au débat". Acte de désaccord et effets de politesse*, Thèse de doctorat en

sciences du langage, Université d'Alger2, Algérie.

4 KERBRAT-ORECCHIONI C. (1994). *Les interactions verbales*, tome 3, Paris : Armand Colin.

5 KERBRAT-ORECCHIONI C. (1998). *Les interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin.

6 KERBRAT-ORECCHIONI C. (2005). *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin.

7 KERBRAT-ORECCHIONI C. (2009). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris : Armand Colin.

8 KERBRAT-ORECCHIONI C. (2017). *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*, Paris : L'Harmattan.

9 MOESCHLER J. (1982). *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne/Francfort : Peter Lang.

10 TRAVERSO V. (2007). *L'analyse des conversations*, Paris : Armand Colin.

11 VION R. (2000). *La Communication Verbale. Analyse des Interactions*, Paris : Hachette Supérieur.

chiffres sont notés en lettres. Les segments qui concernent les caractéristiques interactionnelles de la soutenance sont signalés en gras et soulignés, et les autres éléments particulièrement pertinents pour l'analyse sont mis uniquement en gras. L'identifiant est en début du tour et composé de deux caractères. L'énumération se fait à base de changement des tours de parole et non de lignes.

/ : intonation montante.

[: chevauchement et interruption.

(.) : pause.

« :: » : allongement.

« - » : troncation.

« euh » : hésitation.

<((description)) transcription> :

production non verbale ou para-verbale.

(inaud.) : structure segmentale inaudible.

[...] : coupure dans un extrait du corpus.

Annexes

Convention de transcription du corpus

La police utilisée est Courier New, taille 10. Toutes les productions verbales sont transcrites en minuscules, la majuscule renvoie au segment accentué et les